RAPPORT D'ACTIVITÉS 2020

Les Amis de la Terre France

www.amisdelaterre.org

MOBILISER

RÉSISTER

TRANSFORMER

2020

RAPPORT D'ACTIVITÉ

MERCI

pour votre engagement à nos côtés !

LA COMMUNAUTÉ DES AMIS DE LA TERRE

56 000 followers Twitter

49 000 fans Facebook

Création du compte Instagram des Amis de la Terre !

En Septembre 2020, nous avons créé notre compte Instagram qui compte déjà plus de 2 000 abonné·es.

Suivez-nous ! @amisdelaterrefr

+ de 60 000 personnes suivent le Baleineau, notre bulletin d'information mensuel

3 200 adhérent·es soutiennent financièrement la fédération !

LE RÉSEAU DES AMIS DE LA TERRE

28 GROUPES LOCAUX PARTOUT EN FRANCE

8 Groupes Affiliés aux Amis de la Terre France

ACPAT, ALTERNATIBA, CANOPÉE, ALTERNATIBA Paris, ACTION NON-VIOLENTE COP21, bizi !, RECLAIM Finance, Résistance à l'Agression Publicitaire

3 Nouveaux Groupes Locaux en 2020

Les Amis de la Terre Perpignan

Les Amis de la Terre Rouen

Les Amis de la Terre Essonne

LE PLUS VIEUX JOURNAL ÉCOLOGISTE MILITANT FAIT PEAU NEUVE

En 2020 **4** numéros de La Baleine ont été édités sous un nouveau format plus court et facile à prendre en main !

MARS 2020
« Dossier : Prix Pinocchio spécial Agriculture »

JUIN 2020
« Spécial 50 ans des Amis de la Terre »

SEPTEMBRE 2020
« Alliance inédite entre associations environnementales et syndicats »

DÉCEMBRE 2020
« Dossier : L'Ère des procès aura-t-elle lieu ? »

ON PARLE DES AMIS DE LA TERRE !

+ de 700 retombées dans les médias (presse écrite, télévision, radio...)

Un live Médiapart sur la jeunesse et le climat :

« Avoir 20 ans en 2020 et sous Macron, c'est pas évident »

Cette phrase portée par une jeune Amie de la Terre sur l'émission « À l'air libre» restera comme un symbole de cette année si particulière.

TRANSPARENCE FINANCIÈRE

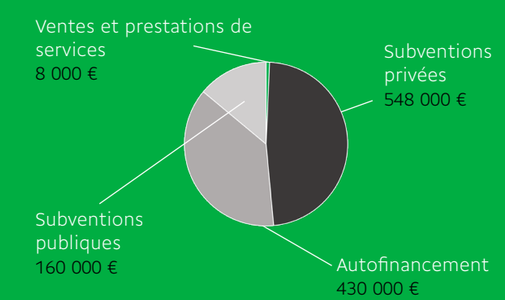

2020, UNE ANNÉE INÉDITE

LES 50 ANS DES AMIS DE LA TERRE

L'année 2020 aura marqué les 50 ans des Amis de la Terre France. L'événement qui devait réunir les adhérent·es et sympathisant·es pour échanger, débattre et célébrer les 50 ans d'écologie n'a pas pu voir le jour en raison de la crise sanitaire. C'est donc avec regret que nous avons dû abandonner ce projet, en maintenant l'espoir désormais de se retrouver dans les années qui viennent pour marquer ce demi-siècle d'avancées pour la justice sociale et climatique. Pour les 50 ans des Amis de la Terre, nous avons entrepris une refonte du journal historique "La Baleine" dans le but de proposer un contenu facile à prendre en main et aux couleurs de la fédération. Diffusé dans le réseau à la fois dans les boîtes aux lettres des adhérent·es et en format numérique, le n° du mois de juin consacré à cet anniversaire a permis de faire un bilan et poser un regard sur l'avenir en ce moment particulier. La fin d'année aura permis aussi de communiquer sur les grandes dates qui ont marqué les Amis de la Terre et leurs combats.

QUEL IMPACT LA CRISE DU COVID-19 A-T-ELLE EU SUR LES ACTIVITÉS DES AMIS DE LA TERRE FRANCE ? QUEL DÉCRYPTAGE DE CETTE CRISE EN TANT QU'ASSOCIATION ?

Comme tous les citoyen·nes, les bénévoles et salarié·es des Amis de la Terre ont dû s'adapter à une situation inédite provoquée par le confinement général. Dans ce contexte, il nous a paru important de rester connecté·es aux réalités de chacun·e, et de rester ancré·es dans l'actualité liée à cette crise sanitaire et économique. Nous avons ainsi dû réajuster nos activités et voulu soutenir les mouvements d'entraide et de solidarité.Certaines campagnes des Amis de la Terre ont été adaptées, notamment en faisant le lien entre la crise sanitaire et l'expertise des Amis de la Terre ,ce qui a permis d'agir contre l'impunité des multinationales (Amazon par exemple qui profite de la crise sanitaire - cf pages 10 et 11-, et les lobbies qui s'appuient sur la crise pour faire valoir leurs intérêts privés coût que coûte - cf pages 14 et 15). Ce moment particulier a été l'occasion de nous questionner sur notre rôle au sein de la société civile : que devions-nous faire à cet instant précis de l'histoire ? avec qui ? quels sont les liens entre cette crise sanitaire et les enjeux climatiques et sociaux sur lesquels nous travaillons depuis maintenant 50 ans ? Pour ces raisons, dès les premiers jours du confinement, un texte pour exposer et décrypter les différents ponts qui existent entre nos luttes et la crise sanitaire qui a frappé l'ensemble du monde. Le texte "Crise du coronavirus : sortir du déni. Et tout reconstruire" a permis de mettre en exergue la racine du problème : un modèle de développement humain basé sur une croissance infinie, incompatible avec la vie sur Terre. Ces réflexions ont également permis de renforcer les liens qui nous unissent avec l'ensemble des acteurs de la société civile et particulièrement les syndicats qui œuvrent pour la justice sociale.

CRÉATION DU COLLECTIF PLUS JAMAIS ÇA : ACCÉLÉRATEUR DE LA MOBILISATION ÉCOLO-SOCIALE

Apporter une réponse collective à l'actualité brûlante a été un élément déterminant dans les activités des Amis de la Terre. C'est ainsi que s'est formé le collectif Plus jamais ça, rassemblant des associations et des syndicats. Sa première mission : interpeller les pouvoirs publics autour de l'urgence sanitaire et exiger des mesures fortes et rapides pour endiguer la crise. 4 demandes concrètes ont été formulées dans l'appel "Pour le jour d'après", qui a permis de récolter plus de 180 000 soutiens. Le collectif est composé des Amis de la Terre, Attac, la CGT, la Confédération Paysanne, Greenpeace, l'Union syndicale Solidaires, Oxfam, ainsi que plus d'une vingtaine d'autres organisations de la société civile.

UN PLAN DE MESURES CONCRÈTES ET UNE CONVERGENCE DES LUTTES

Ce nouveau collectif "Plus jamais ça" a pour vocation à renforcer les liens qui existaient déjà entre les luttes sociales et les luttes environnementales, afin de travailler en synergie et exiger des mesures structurantes qui répondent aux enjeux systémiques. C'est ainsi qu'un plan de sortie de crise autour de 34 mesures phares a été élaboré. Le travail continue aujourd'hui autour de luttes emblématiques qui symbolisent à la fois les enjeux écologiques et sociaux. C'est le cas par exemple du soutien aux salarié·es de la papeterie La Chapelle Darblay qui menace de fermer ou des travailleurs·euses de la raffinerie de Total à Grandpuits où plus de 700 emplois sont sur la sellette.

CHIFFRES CLÉS

1970-2020 : Les Amis de la Terre ont 50 ans. Un demi siècle d'écologie.

188 000 PERSONNES : C'est le nombre de personnes qui ont signé l'Appel Pour le Jour d'Après.

34 : C'est le nombre de mesures proposées par le collectif **Plus jamais ça !** pour sortir de la crise.

EN DIRECT DE NOS CAMPAGNES

PUBLICATIONS

JANVIER/FÉVRIER 2020

PRIX PINOCCHIO AGRICULTURE

Bigard : la face cachée de ton steak

Lactalis : se faire du blé avec des produits laitiers

Yara : les engrais chimiques c'est magique!

MARS 2020

LES AMIS DE LA TERRE INTERNATIONAL

Pourquoi la justice de genre et le démantèlement du patriarcat ?

AVRIL 2020

SURPRODUCTION

Amazon à la conquête de la France

MAI 2020

FINANCE

La place financière de Paris au fond du puits

MULTINATIONALES

UE-Mercosur : l'accord au cou

Un plan de sortie de crise
avec le collectif « Plus jamais ça ! »

MULTINATIONALES

Attaque en règle contre le climat

AGRICULTURE

L'avenir de l'agriculture aux mains des géants du numérique ?

JUIN 2020

FINANCE

De l'eldorado au chaos : quand la France pousse le Mozambique dans le piège du gaz

LOBBYING

Lobbying : l'épidémie cachée

MULTINATIONALES

Analyse critique des réponses de Total aux rapporteurs ONU

PUBLICITÉ

Encadrer la pub et l'influence des multinationales : un impératif écologique et démocratique

OCTOBRE 2020

FINANCE

Décryptage du plan climat sur les financements exports

MULTINATIONALES

Première action en justice sur le devoir de vigilance des multinationales : où en est-on ?

MULTINATIONALES

Un cauchemar nommé Total

CLIMAT

La pandémie, une aubaine pour les pollueurs

NOVEMBRE 2020

SURPRODUCTION

Amazon : le grand décryptage

DÉCEMBRE 2020

SURPRODUCTION

Les impacts du e-commerce en France

© Basile Mesre-Bajon

AGRICULTURE

Après le lancement en juin 2019 d'une nouvelle campagne sur les engrais azotés de synthèse, l'année 2020 a été bien rythmée et a permis de faire monter ce sujet dans les débats publics.

PRIX PINOCCHIO 2020

La dernière édition des prix Pinocchio avait eu lieu en 2015, l'année 2020 a permis de les relancer autour des enjeux sur l'agriculture, en partenariat avec la Confédération paysanne.

Cette édition s'est inscrite dans le cadre de la campagne sur les engrais azotés de synthèse lancée par les Amis de la Terre en juin 2019. A ce titre, la multinationale Yara figurait parmi les candidats aux côtés de Bigard et Lactalis. L'événement a récolté quasiment 13 000 votes en ligne.

Surprenamment, c'est Yara qui l'a emporté avec 40% des voix devant Bigard et Lactalis, alors que la multinationale n'était pas la plus connue parmi les candidats. Cette "victoire" a marqué une première étape importante de la campagne engrais pour faire monter le sujet dans le débat public.

Un petit guide citoyen pour comprendre qui est Yara a été édité à cette occasion.

DÉVELOPPEMENT DE NOTRE EXPERTISE SUR LES ENGRAIS AZOTÉS DE SYNTHÈSE

Afin de partager notre expertise et porter au mieux les problèmes posés par les engrais azotés de synthèse, nous avons publié le "Business des engrais chimiques : destructions en toute discrétion", un document qui explique comment nous en sommes arrivés à une telle dépendance envers ces produits et les problèmes qu'ils posent à la fois pour la santé, le climat et l'environnement. Cette publication fait suite à celle sur les alternatives aux engrais chimiques.

RÉFORME DE LA PAC EN EUROPE

L'année 2020 a été une année pivot pour la réforme de la Politique Agricole Commune (PAC). Les Amis de la Terre se sont investis sur la réforme du volet français, en travaillant au sein du collectif "Plateforme pour une autre PAC".

Nos demandes, visant principalement à développer les légumineuses et à limiter les engrais azotés de synthèse, ont ainsi pu être portées collectivement par la Plateforme.

Nos demandes ont également été diffusées via le Réseau Action Climat (RAC).

LE PROJET DE LOI DE FINANCE (PLF) : UN ENJEU MAJEUR POUR LE CLIMAT & L'ENVIRONNEMENT

Après nous être impliqués sur le suivi du projet de loi Finances en2019, nous avons à nouveau travaillé sur le projet de loi Finances 2020 pour défendre deux mesures phares :

- La refonte de la taxe générale sur les activités polluantes (TGAP) en incluant l'ammoniac dans les polluants pour taxer davantage les multinationales des engrais chimiques

- L'instauration d'une redevance sur l'achat d'engrais azotés de synthèse qui permettrait de mieux tenir compte des externalités négatives des engrais chimiques et de générer des recettes pour financer les alternatives (légumineuses et agriculture biologique), et de soutenir les agriculteurs·trices dans leur transition.

Malgré le soutien de la Convention citoyenne pour le climat et leur portage par certains députés de la majorité, ces propositions ont à nouveau été rejetées en 2020.

LA CONVENTION CITOYENNE POUR LE CLIMAT (CCC)

La Convention Citoyenne pour le Climat, lancée fin 2019 par le gouvernement, liste parmi ses mesures la redevance sur les engrais azotés de synthèse.

C'est le début d'un long travail de plaidoyer et de communication pour cette mesure, qui faisait partie de nos recommandations. Levier clef pour enfin infléchir la consommation d'engrais en France, il a fallu dépasser les obstacles dressés par le gouvernement pour qu'elle ne soit pas enterrée. Début 2021, elle était repoussée à 2024 mais bel et bien dans le projet de loi.

SURCONSOMMATION & SURPRODUCTION

L'année 2020 aura été pleine de rebondissements dans la campagne menée contre le géant du e-commerce Amazon, symbole aujourd'hui du modèle de surconsommation et de surproduction.

AMAZON PROFITE DU CONFINEMENT ET SON CHIFFRE D'AFFAIRES EXPLOSE

En mars 2020, la crise du coronavirus entraîne des mesures inédites pour l'ensemble des citoyen·nes en France et dans le monde. Dans l'hexagone, les commerces dits non-essentiels ferment leurs portes et la population se confine.

En parallèle, le e-commerce tente de maintenir ses activités, quand bien même elles ne sont pas essentielles.

C'est le cas d'Amazon qui décide de poursuivre la distribution de produits qui ne sont pas de première nécessité. Les commandes explosent, et Amazon embauche lors de cette période des centaines d'intérimaires.

L'entreprise déclare avoir reçu l'autorisation du Ministère de l'économie et des Finances pour poursuivre son activité. Pourtant de nombreux employés font état du non-respect des règles de prévention sanitaires.

Les méga-entrepôts représentent alors de potentiels foyers de contagion, sans compter la livraison au client qui peut aussi faciliter la propagation du virus.

UNE VICTOIRE AU TRIBUNAL AUX CÔTÉS DES SYNDICATS DE SALARIÉ-ES

Pour dénoncer les risques inconsidérés pris par la multinationale sur la santé de ses salarié·es, le syndicat Solidaires lance une action en justice avec le soutien des Amis de la Terre.

C'est une victoire pour les travailleurs et travailleuses : le juge ordonne de limiter, dans les 24h, la livraison aux stricts produits essentiels (alimentaire, médical, hygiène). Si Amazon ne respectait pas cette décision, la multinationale aurait été forcée de verser 1 million d'euros par jour. Du jamais vu.

L'entreprise a finalement fait appel de cette décision, mais c'est un nouveau coup dur pour elle. Cette fois-ci, le tribunal de Versailles a ordonné à Amazon de « restreindre l'activité de ses entrepôts aux produits essentiels sous astreinte de 100 000 euros par infraction constatée. »

Les Amis de la Terre ont publié avec la fédération des Commerçants de France et l'Adère, une note pour décrypter la conquête d'Amazon pendant cette crise sanitaire du coronavirus.

UNE BATAILLE LÉGISLATIVE POUR UN MORATOIRE SUR LES ENTREPÔTS DU E-COMMERCE

Dès juillet 2020, plus de 60 collectifs qui luttent contre des zones commerciales et des entrepôts de e-commerce partout en France, ont envoyé une lettre à Emmanuel Macron pour exiger une mise en place effective du moratoire à la fois sur les surfaces commerciales et les entrepôts d'e-commerce.

Plusieurs actions ont été menées afin d'interpeller le gouvernement et Bercy sur les impacts néfastes du développement du e-commerce, tant sur l'emploi que sur l'environnement et le climat.

Le Conseil de défense écologique a validé le moratoire sur les zones commerciales mais n'a rien acté concernant les entrepôts de e-commerce. Alors qu'il connaît les impacts négatifs d'Amazon sur l'emploi, les commerces locaux et le climat, Emmanuel Macron a exclut les entrepôts de e-commerce du moratoire sur les équipements commerciaux en périphérie proposé par les membres de la Convention Citoyenne pour le Climat. La reprise sans filtre promise par le Président vole en éclat.

Le jour du Black Friday, 48 activistes d'ANV-COP21, Attac, Amis de la Terre et Action Climat Paris ont mené une action de détournement devant le Ministère de l'Economie et des Finances pour dénoncer la collusion entre Amazon et le gouvernement. La veille, les Amis de la Terre publient Amazon : le grand décryptage pour distinguer le vrai du faux des idées reçues autour de la multinationale.

La présentation du projet de loi Convention Citoyenne pour le Climat à l'Assemblée Nationale était une des dernières fenêtres législatives pour inclure les entrepôts de e-commerce dans le moratoire sur les zones commerciales, comme le demandait la Convention Citoyenne. Les Amis de la Terre restent mobilisés tout au long du processus législatif pour intégrer la question des entrepôts du e-commerce dans le moratoire sur la surface des zones commerciales en France.

UNE NOUVELLE ENQUÊTE DÉVOILE LES IMPACTS DU E-COMMERCE SUR LES EMPLOIS

Deux économistes publient le jour du Black Friday une enquête sur l'impact du e-commerce sur les emplois en France.

Le résultat est frappant : 1 emploi créé dans les entreprises de plus de 250 salariés via l'expansion du e-commerce entraîne la destruction de 6 emplois dans les entreprises de moins de 250 salariés.

Au total en France, l'expansion du e-commerce a détruit 81 000 emplois en 10 ans.

CHIFFRES CLÉS

- En 10 ans, l'expansion du e-commerce a détruit **81 000** emplois en France
- Le chiffre d'affaires d'Amazon a atteint des records en 2020 au niveau mondial : **320 milliards** d'euros soit l'équivalent du PIB de l'Irlande ou six fois le budget de l'Éducation nationale en France.

© Basile Mesre-Bajon

IMPUNITÉ DES MULTINATIONALES

L'action en justice lancée contre Total pour ses activités en Ouganda par les Amis de la Terre France, Survie, et quatre associations ougandaises (AFIEGO, CRED, NAPE/Amis de la Terre Ouganda et NAVODA) a continué en 2020 d'être au centre de notre campagne sur l'impunité des multinationales.

Il s'agit de la première action en justice fondée sur la loi sur le devoir de vigilance, et s'y jouent des enjeux clés d'interprétation de cette nouvelle loi.

CHALLENGES PROCÉDURAUX ET LENTEUR DE LA JUSTICE

Le 30 janvier 2020, la première décision est tombée: le tribunal judicaire de Nanterre s'est déclaré incompétent au profit du tribunal de commerce, une décision malheureusement confirmée en appel le 10 décembre. Considérant que cette décision résulte d'une interprétation erronée de la loi, et est contraire à l'esprit et aux objectifs de la loi sur le devoir de vigilance, nous avons décidé de nous pourvoir en Cassation en 2021. Le fond du dossier, c'est-à-dire nos accusations concernant le respect des droits humains et de l'environnement par Total, n'a donc toujours pas été jugé, malgré l'urgence sur le terrain.

Nous avons publié une note expliquant la procédure judiciaire, et présentant les obstacles rencontrés dans la pratique dans la mise en œuvre de la loi sur le devoir de vigilance.

LES VIOLATIONS DES DROITS HUMAINS S'INTENSIFIENT

En octobre, avec Survie, nous avons publié une nouvelle enquête de terrain, versée au dossier judiciaire, qui montre une multiplication des violations des droits humains. Plus de 100 000 personnes sont maintenant affectées en Ouganda et en Tanzanie par les projets Tilenga (d'extraction du pétrole) et EACOP (oléoduc géant), et seraient déjà privées totalement ou partiellement de leurs moyens de subsistance avant même de recevoir la moindre compensation.

L'année 2020 a aussi été marquée par la création d'une coalition internationale d'une trentaine d'organisations d'Ouganda, d'Afrique de l'Est et internationales, dans laquelle nous sommes très investis.

LA LUTTE POUR LES DÉFENSEURS DES DROITS CONTINUE

Suite à nos alertes concernant des pressions et intimidations visant deux membres des communautés affectées venus témoigner en France, quatre rapporteurs de l'ONU ont interpellé Total, sa filiale ougandaise, ainsi que les gouvernements français et ougandais

(cf notre analyse critique des réponses de Total aux rapporteurs).

Néanmoins, face à la croissance de ces menaces visant également des associations locales avec lesquelles nous travaillons, nous avons continué de renforcer les mesures de protection, et avons constitué en 2020 un petit fonds de soutien d'urgence.

LE CAS PERENCO : LES DIFFICULTÉS D'ACCÈS AUX PREUVES

Le parcours du combattant que mènent les Amis de la Terre et Sherpa depuis 2019 continue, visant à obtenir des documents corroborant le rôle exercé par la multinationale française Perenco dans des activités pétrolières en République Démocratique du Congo (RDC) ayant causé de graves dommages environnementaux. En 2020, la Cour d'Appel de Paris a rendu son verdict, refusant d'accéder à nos demandes. Ces preuves devaient servir dans une future action en justice en France. Nous avons décidé de poursuivre l'action en justice devant la Cour de cassation en décembre 2020.

Cette bataille contre l'opacité montre le besoin de rétablir une forme d'égalité des armes, car il est très difficile pour les victimes et la société civile de réunir les preuves nécessaires pour engager la responsabilité juridique d'une multinationale, de nombreuses informations clés étant détenues par l'entreprise elle-même, surtout lorsque cela concerne des activités à l'étranger.

METTRE FIN À L'IMPUNITÉ DES MULTINATIONALES AU NIVEAU EUROPÉEN ET MONDIAL

En 2020, les Amis de la Terre France ont continué d'être très actifs dans le combat pour l'adoption du traité onusien sur les multinationales et les droits humains. Nous avons notamment fortement contribué à l'analyse juridique de la version révisée du projet de traité et à la rédaction d'amendements portés par la Campagne mondiale pour démanteler le pouvoir des multinationales, coalition dont nous sommes membres. Comme chaque année, nous avons participé aux négociations à l'ONU en octobre, avec notamment une intervention en plénière, même si nous n'avons pas pu nous rendre à Genève en raison des restrictions sanitaires.

Avec nos partenaires français et européens, nous avons lancé une vidéo afin de sensibiliser sur ce sujet, et réalisé une autre vidéo visant l'Union Européenne, toujours aussi passive dans ce processus. Enfin, la coalition française s'est mobilisée pour développer un réseau d'élus locaux en faveur de ce traité onusien, en obtenant le soutien d'une vingtaine de maires en France, notamment des grandes villes comme Marseille, Strasbourg ou Bordeaux.

Une nouvelle ligne de front s'est ouverte avec la mise à l'agenda officiel de la Commission d'un projet de directive européenne. Face aux lobbies, l'enjeu va être d'éviter que ce soit une coquille vide. En décembre 2020, les Amis de la Terre France et leurs partenaires français ont publié une note rassemblant nos recommandations pour une directive européenne ambitieuse sur le devoir de vigilance, en tirant les leçons des forces mais aussi des faiblesses de la loi française.

CHIFFRES CLÉS

- **Plus de 100 000 personnes** affectées par les projets Tilenga et EACOP de Total en Ouganda et en Tanzanie
- **1 445 km :** la longueur de l'EACOP, oléoduc de pétrole brut chauffé à 50° qui traversera l'Ouganda et la Tanzanie
- **34 millions :** la quantité de gaz à effet de serre qui sera émise par la consommation du pétrole transporté par l'EACOP lors du pic de ses opérations
- **Plus d'1 million de personnes** ont signé une pétition mondiale demandant l'abandon de ces projets

Si la crise sanitaire a paralysé bien des secteurs, les lobbyistes eux n'ont pas connu la crise, et ont même voulu en profiter. A l'inverse, le confinement et les restrictions imposées toute l'année en raison de la situation sanitaire ont fortement affecté les modalités d'action de la société civile, que ce soit en termes de mobilisation ou d'accès aux médias. Nous avons donc dû nous réadapter et surmonter de nouvelles difficultés pour faire entendre les voix des citoyen.ne.s, notamment auprès des décideurs politiques.

Malgré des moyens humains plus réduits que les deux années précédentes sur la problématique du lobbying, les Amis de la Terre ont continué leur travail d'enquête et d'alerte, mettant en lumière ces influences indues qui minent notre démocratie, et faisant des recommandations concrètes pour les contrer.

LOBBYING : L'ÉPIDÉMIE CACHÉE

En juin, avec l'Observatoire des multinationales, nous avons publié un nouveau rapport d'enquête sur le lobbying pendant la première période de confinement : « Lobbying : l'épidémie cachée » (et une vidéo pour promouvoir le rapport sur les réseaux sociaux), montrant comment les lobbies ont instrumentalisé la crise du coronavirus. Leur objectif était double : d'une part tenter de démanteler les normes sociales et environnementales en déguisant leurs vieilles demandes à la sauce coronarivus, et d'autre part s'accaparer la nouvelle manne d'argent public débloquée pour faire face à la crise.

La crise n'a pas fondamentalement changé le lobbying, mais elle a aggravé toutes ses caractéristiques. En plus d'une opacité accentuée, les inégalités d'accès aux décideurs se sont aggravées : alors que le gouvernement a marginalisé la société civile (et même les parlementaires eux-mêmes), il invitait des représentants de grandes entreprises directement dans les cellules de crise.

En parallèle de cette enquête, et malgré des débats parlementaires réalisés de façon accélérée sur de nombreux sujets, nous avons essayé de contrer l'offensive des lobbies, en portant notamment une demande de conditionnement contraignant des aides publiques à des exigences sociales et environnementales.

LA COMMUNICATION ET LA PUBLICITÉ COMME OUTIL D'INFLUENCE

En juin également, nous avons lancé le rapport issu du projet SPIM - Système Publicitaire et Influence des Multinationales - que nous avons coordonné avec notre association affiliée Résistance à l'Agression Publicitaire (RAP), et Communication sans frontières : « Big corpo : Encadrer la pub et l'influence des multinationales : un impératif écologique et démocratique ».

Fruit d'un travail de plus de deux ans, et élaboré en lien avec des experts universitaires et avec les apports des 22 associations, ce rapport décortique le rôle central de la publicité et la communication des multinationales dans la surconsommation, mais aussi leur utilisation comme outil de lobbying. Il contient des recommandations concrètes pour réguler ces activités d'influence des entreprises et donner, dans le monde d'après, plus de place aux discours citoyens.

La sortie du rapport a été suivie de la reprise rapide de plusieurs de nos recommandations par des député.e.s dans une proposition de loi sur l'encadrement de la publicité.

CHIFFRES CLÉS

• **86%** des personnes auditionnées depuis 2017 par des parlementaires sont des représentant.e.s des grandes entreprises ou de leurs lobbies, selon une enquête de Politico. Seules 7% sont des représentant.e.s d'ONG (2,1% si on ne compte que les associations environnementales).

• **1 milliards de dollars**

c'est le montant dépensé depuis la COP21 par les cinq plus grosses entreprises pétrolières mondiales pour faire du lobbying et du « climate branding ».

• **20 milliards d'euros**

ce sont les aides publiques aux entreprises débloquées pour faire face à la crise. Elles bénéficient en premier lieu aux industries polluantes, sans aucune condition sociale ou environnementale.

© Domaine Public

ACCORDS DE COMMERCE

En quelques mois, le Covid-19 a radicalement redistribué les cartes de la mondialisation économique. La pandémie a souligné les vulnérabilités structurelles que ce système a générées, tant pour les personnes que pour l'environnement. Loin de nous aider à surmonter la crise, l'organisation néolibérale du commerce et des investissements a empêché une réaction efficace à la crise, étant donné notre dépendance à l'égard de chaînes de production mondialisées particulièrement instables et distendues. Cette organisation, fondée notamment sur des accords de libre échange qui accordent de vastes privilèges aux entreprises multinationales, a continué, en 2020, à limiter notre capacité à faire face aux défis actuels, tels que le changement climatique, les inégalités sociales, le non respect des droits humains et, maintenant, la crise sanitaire. Cette année a démontré, une nouvelle fois, l'urgence d'effectuer une refonte du régime international de commerce, fondée sur des principes de coopération et solidarité, ainsi que sur la relocalisation écologique et sociale, plutôt que sur la compétition effrénée. Une telle refonte accorderait la priorité aux réseaux locaux et régionaux, et soutiendrait l'existence d'emplois décents, la protection de l'environnement, des modes de production d'énergie plus démocratiques et responsables, et la souveraineté alimentaire.

TOUJOURS NON AUX ACCORDS DE LIBRE-ÉCHANGE

En mai 2020, les Amis de la Terre France ont publié le rapport « UE-Mercosur : L'accord au cou », qui illustre que l'accord avec le bloc sud américain *(Argentine, Brésil, Paraguay, Uruguay)* en sacrifiant les droits humains, l'alimentation et la planète, pour les bénéfices, entre autres, de l'agro-industrie et l'industrie automobile. L'enjeu est de taille. Suite au tollé que l'accord a reçu en 2019, les dirigeants politiques tentent de le sauver en y ajoutant un texte additionnel qui résoudrait, selon eux, tous les problèmes liés à l'environnement, mais sans une vraie remise en cause du système. Il faut souligner, tout de même, un petite victoire car l'Allemagne, qui avait fait de la signature de cet accord une priorité pour 2020, alors qu'elle occupait la présidence de l'Union européenne, a raté son pari. Mais l'aveuglement des gouvernements européens, ainsi que la signature, en toute fin d'année, d'un accord entre l'Union européenne et la Chine, montrent que les leçons de la crise sanitaire, et de plus de 30 ans de dérégulation, n'ont toujours pas été retenues. L'accord entre l'Union et le Canada (CETA), quant à lui, continue d'être en application provisoire, bien que le Parlement français ne se soit toujours pas prononcé, et que le gouvernement ne semble pas pressé de le mettre à l'ordre du jour au Sénat.

EN FINIR AVEC LES INVESTISSEMENTS NOCIFS

Les Amis de la Terre ont été impliqués, tout au long de l'année 2020, dans la lutte contre le Traité sur la Charte de l'énergie, un accord plurilatéral, datant des années 90, qui protège les investissements en matière d'énergie, dont les fossiles. Y sont inclus des clauses sur la protection des investissements via l'arbitrage international *(ISDS, selon l'acronyme anglais généralement utilisé),* invoqué lorsqu'un investisseur estime qu'une nouvelle loi a un impact négatif sur ses profits potentiels. En mai, le rapport « Attaque en règle contre le climat » a énuméré dix raisons pour l'Union européenne et les gouvernements de se retirer. Il existe, par ailleurs, plus de 3000 traités d'investissement dans le monde qui accordent des privilèges aux multinationales. Les Amis de la Terre, avec plus de 630 organisations de 90 pays différents, ont aussi mis en garde contre le recours des multinationales à ces traités, et leur justice parallèle, pour réclamer des indemnités suite aux mesures pour endiguer le Covid-19 et veiller à ce que les besoins fondamentaux des populations soient couverts.

VERS LA RELOCALISATION DES ÉCHANGES

En décembre 2020, les Amis de la Terre ont publié, avec des dizaines d'organisations européennes et sud-américaines, un manifeste pour la refonte de la politique commerciale européenne. Elle serait basée sur l'abandon du régime néolibéral mondialisé, insoutenable, qui s'accompagne trop souvent et paradoxalement de mesures xénophobes et nationalistes, et l'adoption de la relocalisation écologique et sociale, fondée sur une forte solidarité internationale. Le but n'est pas de rapatrier quelques usines stratégiques, mais de donner la priorité aux besoins de la population en reconstruisant nos économies au niveau local dans de bonnes conditions sociales et écologiques. En octobre 2020, les Amis de la Terre ont participé à une conférence en ligne sur le sujet.

CHIFFRES CLÉS

- **131 :** Nombre d'arbitrages internationaux en vertu du Traité sur la Charte de l'énergie
- **52 milliards de dollars US :** Montant des indemnités accordées aux investisseurs en vertu de ce même traité *(au frais du contribuable*)
- **+30 % :** Augmentation des importations de bœuf du Mercosur en direction de l'Union européenne, si l'accord est mis en œuvre

FINANCE PRIVÉE

Sous perfusion constante des capitaux que lui accordent les institutions financières, l'industrie fossile prévoit de produire dans la décennie à venir deux fois plus de charbon, pétrole et gaz que ce qui est permis pour rester sous la limite critique de 1,5 °C de réchauffement global. L'une des première menace pour le climat : le développement effréné de ces énergies du passé. L'une des priorités des Amis de la Terre France : stopper les soutiens des banques, des assureurs et des investisseurs français à cette catastrophe annoncée.

CHARBON : UNE VÉRITABLE SORTIE DE LA PLACE FINANCIÈRE DE PARIS ?

Sous la pression des organisations de la société civile et notamment des Amis de la Terre, les banques, assureurs et investisseurs français se donnaient en juillet 2019 un an pour se doter d'une stratégie de sortie du très nocif secteur du charbon. Nous nous fixions alors pour objectif de garantir que cette dynamique débouche sur un mouvement de la Place financière hors du charbon global, concret et cohérent avec l'urgence climatique.

Pari réussi ? En partie ! 2020 a été marquée par une vague sans précédent de nouvelles politiques charbon. BNP Paribas, Société Générale, Natixis, Crédit Mutuel... : la très vaste majorité des acteurs financiers ont dû répondre à l'appel. Résultat concret d'années de mobilisation pour couper les vivres à l'industrie la plus polluante du monde, nombre de ces banques et investisseurs – dont parmi les plus grands groupes financiers mondiaux – se sont engagées à exclure les entreprises portant de nouveaux projets dans le charbon et ont adopté un calendrier de sortie total aligné avec la science climatique. Cependant, le gouvernement et les autorités de régulations financières ont elles-mêmes pointé du doigt des engagements à géométrie variable. En bref, la Place de Paris n'a fin 2020 toujours pas véritablement tenu promesse. Un premier test qui n'augure rien de bon face à l'urgence d'endiguer les soutiens financiers à l'ensemble des énergies fossiles.

GAZ ET PÉTROLE DE SCHISTE: ZÉRO TOLÉRANCE POUR LES BANQUES...

Également en ligne de mire : l'industrie des hydrocarbures de schiste, première cause de l'augmentation prévue de la production mondiale de pétrole et gaz. Une croissance dont, entre discours de complaisance et soutien direct, les acteurs financiers privés français sont complices. Alors que le secteur du schiste était frappé plus que tout autre par la crise du Covid-19 et la chute des cours du pétrole, nous avons mis en évidence dans un rapport publié avec Reclaim Finance la surexposition des banques et des investisseurs. Depuis 2016, les grandes banques françaises – Société Générale largement en tête – ont ainsi accordé $24 milliards de financements aux pétrole et gaz de schiste nord-américains. Avec ANV-COP21, nous avons interpellé, via une mobilisation en ligne, les PDG de ces grands groupes à l'occasion de leurs assemblées générales.

En réaction, les grandes banques françaises ont toutes annoncé de premières mesure(tte)s de retrait des hydrocarbures de schiste. C'est là une étape importante franchie dans le débat culturel qui nous oppose à l'industrie fossile et à ses banquiers, quand certains se permettaient encore de nier l'impact climatique du secteur.

Cette pression s'est aussi exercée sur le gouvernement, qui a finalement pris position et appelé en octobre dernier l'ensemble des établissements de la Place de Paris à se doter d'une stratégie de sortie des pétrole et gaz non-conventionnels. Le message est envoyé. La demande figure en haut de la "to do list" des acteurs financiers. Pourtant, les premières annonces lacunaires du secteur financier sur le sujet laissent présager un niveau d'ambition laissant à désirer.

... ET POUR ENGIE

Nous apprenions par ailleurs début octobre 2020 qu'Engie était sur le point de signer un contrat d'achat de $7 milliards avec NextDecade, pour importer jusqu'en 2045 en France du gaz de schiste exporté via le très controversé projet de terminal méthanier Rio Grande LNG au Texas. Un projet que nous connaissons bien : les Amis de la Terre et ANV-COP21 en dénoncent depuis 2017 les impacts et se mobilisent pour que Société Générale renonce à son soutien clé à Rio Grande LNG. La signature d'un tel contrat représentant une menace majeure pour le climat et pouvant s'avérer décisive pour le développement de ce projet nocif, nous nous sommes activés pour l'arrêter.

Des fuites parues dans la presse signalaient que l'Etat français, principal actionnaire d'Engie, se questionnait sur les conséquences environnementales du contrat d'importation. Nous avons donc largement mobilisé la presse internationale pour pousser le gouvernement à réagir et à prendre fermement position contre sa signature. Une stratégie qui a payé : sous pression de la société civile et du gouvernement, Engie a un mois plus tard confirmé au Monde que le contrat était abandonné. Un nouveau coup porté à Rio Grande LNG et à Société Générale, plus isolée que jamais dans sa défense coûte que coûte du projet.

PLUS QUE DES ENGAGEMENTS VOLONTAIRES, UNE EXIGENCE DE RÉGULATION FINANCIÈRE

Si le gouvernement a multiplié les appels à la bonne volonté des établissements de la Place financière de Paris, le résultat des courses est dramatiquement insuffisant.

C'est ce que nous avons révélé dans un rapport international et une vidéo, publiés à l'occasion des 5 ans de l'adoption de l'Accord de Paris. Sa conclusion : la finance française a depuis 2016 continuellement et massivement abreuvé les entreprises qui développent 12 bombes climatiques, 12 méga-projets fossiles capables de consommer à eux seuls 75% du budget carbone disponible pour rester sous la barre de +1,5 °C.

Pour les Amis de la Terre, le message est clair. Le gouvernement doit arrêter de croire en une miraculeuse auto-régulation des banques, et au contraire prendre acte de l'inefficacité de son approche strictement incitative. S'il souhaite tenir ses promesses de leader de la finance verte, il doit au contraire réguler, contrôler et sanctionner les activités des acteurs financiers dans les énergies fossiles.

CHIFFRES CLÉS

- Les grandes banques françaises ont entre 2016 et 2019 augmenté de **43%** leurs financements aux énergies fossiles, totalisant **€198 milliards.** source
- Elles ont notamment sur cette période financé pour **€22 milliards** l'industrie des pétrole et gaz de schiste nord-américaine. source
- Le contrat abandonné par Engie aurait acté l'importation en France de **$7 milliards** de gaz de schiste sur 20 ans. source
- Près de **3000** tweets ont été postés sous #VosParisNotreAvenir pour interpeller les PDG des grands groupes financiers français à l'occasion des assemblées générales 2020.

© Guénolé Le Gal

© Guénolé Le Gal

METTRE FIN AUX SUBVENTIONS PUBLIQUES AUX ÉNERGIES FOSSILES

Pour atteindre les objectifs de l'Accord de Paris, il est nécessaire de stopper immédiatement l'expansion des énergies fossiles. Pourtant, l'Etat français continue à soutenir des projets d'exploitation de pétrole et de gaz à l'étranger par l'intermédiaire de son agence de crédit à l'exportation.

Les Amis de la Terre travaillent à ce que le gouvernement et les parlementaires prennent la mesure de l'urgence climatique ainsi que des violations des droits humains associées aux projets soutenus, et mettent fin aux garanties à l'exportation pour toutes les énergies fossiles le plus tôt possible.

ENQUÊTE AU MOZAMBIQUE: DE L'ELDORADO GAZIER AU CHAOS

Après avoir révélé en 2019 un premier scandale autour d'un projet gazier de Total garanti par l'Etat français au Yémen, les Amis de la Terre ont mené l'enquête sur l'implication de la France et des banques françaises au Mozambique depuis la découverte d'immenses réserves de gaz en 2010. Les objectifs : lever le voile à travers un cas concret et dramatique sur la véritable nature de l'action de la France à l'international, et bloquer de nouveaux soutiens publics et privés à ce colossal développement fossile.

Le rapport publié en juin en partenariat avec les Amis de la Terre Mozambique et International, met à jour la réalité de la diplomatie française au Mozambique. Celle-ci est bien loin des beaux discours sur le développement et la lutte contre le dérèglement climatique. Entre corruption, militarisation et violations des droits humains, les projets gaziers exacerbent les tensions sociales, religieuses, ethniques et politiques sur place. Pour la population, le rêve d'un boom gazier à Cabo Delgado a tourné au cauchemar : des centaines de familles ont été déplacées et le conflit a déjà fait plus de mille morts. Rien de ceci ne semblait pourtant inquiéter le gouvernement, les majors et parapétroliers français, ainsi que leurs banquiers.

Ce coup de projecteur sur la situation au Mozambique a porté de premiers fruits. Alors que le premier projet gazier mozambicain – Coral South FLNG – avait reçu en 2017 le soutien financier direct de la France ainsi que de toutes les grandes banques françaises, cela n'a pas été le cas du second projet, pourtant porté par Total – Mozambique LNG. En effet, la France, mais aussi BNP Paribas et Natixis, ont refusé d'y participer. Au contraire, Société Générale et Crédit Agricole persistent à nier les impacts gravissimes de ces activités et restent parmi les soutiens les plus fervents soutiens de cette catastrophe annoncée.

FINANCEMENTS PUBLICS AUX ÉNERGIES FOSSILES : ANALYSE DU PLAN CLIMAT

En octobre, le gouvernement a publié un plan climat concernant les financements à l'export qui permettent de soutenir des projets comme ceux au Mozambique. Présenté comme une première mondiale, les mesures proposées puis adoptées dans la loi finance 2021 sont bien moins ambitieuses qu'elles n'y paraissent.

L'analyse produite par les Amis de la Terre révèle en effet que l'annonce de la fin des soutiens aux énergies fossiles non conventionnelles dès 2021 n'est en rien ambitieuse... car la France n'en soutient déjà pas. Par ailleurs, les mesures permettent de poursuivre le soutien aux projets d'exploration et d'exploitation du pétrole jusqu'en 2025 et du gaz pendant encore quinze ans ! C'est simplement accompagner leurs trajectoires de croissance. Après 2035, il n'y aura peu voire plus de nouveaux projets gaziers économiquement viables à développer. Par ailleurs, les interdictions ne concernent pas les infrastructures de transport. Or, celles-ci sont bien souvent directement liées à l'exploration de nouveaux gisements d'hydrocarbures et sont donc à considérer comme tout aussi problématiques.

LA FRANCE ENVISAGE DE SOUTENIR UN NOUVEAU PROJET GAZIER EN ARCTIQUE

Le journal Le Monde a révélé en septembre que le gouvernement français était sur le point de subventionner Total et le parapétrolier Technip pour une immense usine de production et d'exportation de gaz dans l'Arctique russe via des aides à l'export. Le projet, appelé Arctic LNG 2, renforcerait la dépendance de l'Europe au gaz russe.
Ce projet ne comporte pas seulement des risques sur le plan géopolitique, mais aussi sur le plan climatique et environnemental. Avec sept autres ONGs, les Amis de la Terre ont alerté Emmanuel Macron sur ces risques dans un courrier resté sans réponse. Alors que le président a affirmé qu'utiliser la route maritime de l'Arctique « nous tuerait », il est encore temps d'empêcher la France de soutenir ce projet.

© Zichrini

FORÊTS

Les Amis de la Terre, relayés par Canopée, poursuivent la lutte juridique et politique contre les carburants à base d'huile de palme incarnés au niveau français par Total et sa "bioraffinerie " de La Mède. Les recours se suivent au conseil d'Etat contre les dérivés d'huile de palme défendus par Total, et celui contre l'autorisation de l'usine appelle une succession de mémoires argumentés. Le succès sera pour le début de 2021 avec plusieurs décisions de justice favorables.

Canopée a lancé la bataille contre les coupes rases, avec une série d'actions dans le Morvan. Ce thème a débouché sur une proposition de loi, malheureusement sans suite, et trouvera écho dans les propositions de la Convention Citoyenne pour le Climat. Canopée s'est également mobilisée pour la défense du service public forestier, contre la privatisation de l'ONF.

Autre bataille lancée par Canopée, celle contre la déforestation liée au soja en Amérique latine, en obtenant un suivi des cargaisons qui arrivent en France, et en faisant pression sur les groupes de distribution pour qu'ils incluent des clauses de transparence et de non-déforestation dans leurs contrats.

© Victor Barro

RECRUTER
FORMER
AGIR

DES FORMATIONS, CONFÉRENCES & DÉBATS... EN LIGNE !

Les Amis de la Terre ont pu participer et organiser des formations, conférences et débats en ligne, notamment pendant la période du confinement du printemps 2020. En avril 2020, la fédération a animé en direct la conférence "Le coronavirus stoppe tout, sauf Amazon !". Fin novembre 2020, elle a également participé à une conférence de La Base "Comment stopper l'implantation d'Amazon en France ?"

Dans le cadre des Conf' confinées en ligne organisées par Alternatiba, les Amis de la Terre ont animé le débat "En profiter pour tout changer... oui, mais comment ?" en présence de Dominique Méda, philosophe et sociologue, Geneviève Azam, économiste et Mathilde Szuba, politologue et sociologue de l'environnement.

DES CAMPS CLIMAT RÉGIONAUX POUR SE FORMER

Malgré les conditions difficiles que le mouvement climat a connu en 2020 suite à la crise du coronavirus, les Amis de la Terre, aux côtés d'Alternatiba et ANV-COP21 ont pu organiser et participer à un nouveau format de Camp Climat. L'objectif ? permettre au réseau, au groupes locaux et militant·es de se retrouver physiquement pour se former pendant l'été partout en France, dans des événements à taille humaine avec un nombre de personnes limité, et tout cela en respectant les consignes sanitaires.

Les Camps Climat Régionaux de cette édition 2020 ont permis en tout de former plus de 2100 personnes dans 18 villes de France. Plus proches des territoires, ces formations ont été l'occasion d'accompagner les collectifs et groupes locaux pour recruter de nouveaux·elles bénévoles et militant·es au niveau local et de se former à la désobéissance civile non violente. Des conférences et débats ont également pu avoir lieu et ces moments ont été précieux pour renforcer la cohésion au sein du mouvement climat et partager des moments de convivialité.

© Collectif La Faille

LE RÉSEAU DES AMIS DE LA TERRE

LES GROUPES LOCAUX

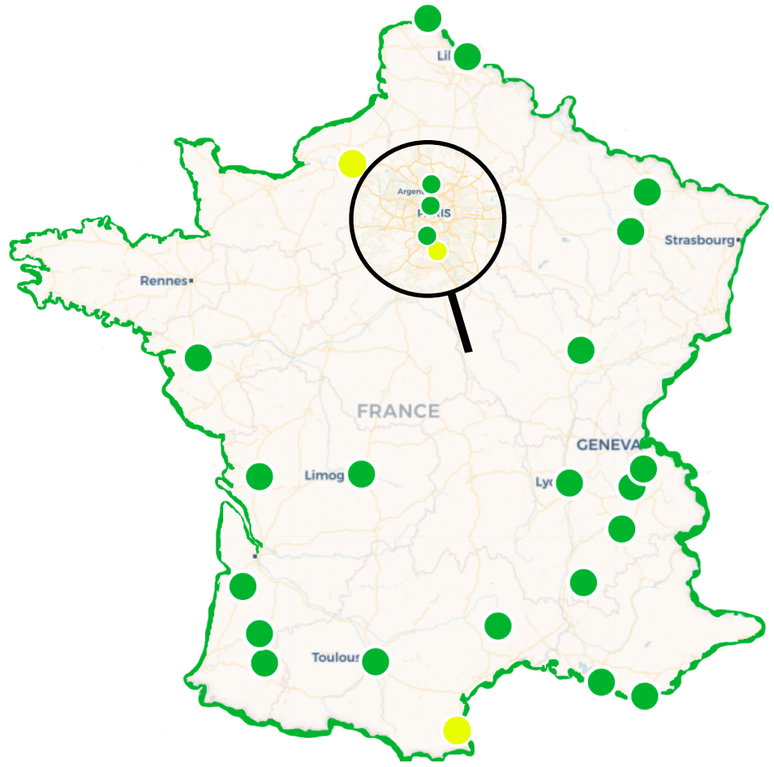

NOS GROUPES LOCAUX

- BOUCHES-DU-RHÔNE
- CÔTE D'OR
- DRÔME
- DUNKERQUE
- HAUTE-SAVOIE
- ISÈRE
- LANDES
- LOIRE-ATLANTIQUE
- MEURTHE-ET-MOSELLE
- MOSELLE
- MIDI-PYRÉNNÉES
- NORD
- NORD-BÉARN
- PARIS
- PAYS-VIGANAIS
- RHÔNE
- SAVOIE
- VAL DE BIÈVRE
- VAL D'OISE
- VAL DE L'EYRE
- VAR

NOUVEAUX GROUPES LOCAUX

- ESSONNE
- PERPIGNAN
- ROUEN

LES GROUPES AFFILIÉS

L'ACPAT (Association de Concertation et de Proposition pour l'Aménagement et les Transports) agit en Savoie. L'association fait la promotion des transports en commun pour éviter la création d'une nouvelle voie routière. L'association lutte pour préserver les terres naturelles et agricoles qui disparaissent, la biodiversité, le climat, et la protection du territoire du Chablais.

La naissance d'**ANV-COP21** a été inspirée par les victoires obtenues des grands mouvements de lutte non-violente. Sa mission est de faire émerger un mouvement citoyen de masse, non-violent et déterminé, radical et populaire, afin de relever ce défi.

Alternatiba est un mouvement citoyen pour le climat et la justice sociale, fondé sur deux constats. D'une part, le dérèglement climatique s'accélère, touche les populations les plus pauvres et menace à moyen-terme les conditions de vie sur Terre. D'autre part, des solutions existent.

Le mouvement **Bizi !** agit dans le Pays Basque nord et s'inscrit dans la mouvance altermondialiste internationale et la diversité culturelle : ils mènent des actions et mobilisations déterminées, à la hauteur des enjeux cruciaux auxquels l'humanité et la planète sont confrontées.

Résistance à l'Agression Publicitaire (R.A.P.) lutte contre le système publicitaire et ses effets négatifs. Cela comprend des grandes et petites victoires, qui nous rapprochent de plus en plus de l'obtention de nos revendications. L'association mène à la fois des campagnes de mobilisation, de sensibilisation et de plaidoyer.

Reclaim Finance met son expertise au service des autorités publiques et des acteurs financiers sincères afin de transformer les pratiques existantes du secteur financier et respecter les impératifs écologiques. Reclaim Finance mène des campagnes qui identifient les acteurs financiers derrière les mauvaises pratiques et visent les responsables des dérèglements climatiques

Canopée défend la vision de forêts vivantes, en harmonie avec les sociétés humaines, où les droits de celles et ceux qui les protègent sont reconnus.

DANS LES TERRITOIRES

AMIS DE LA TERRE ESSONNE

L'initiative de la création du groupe local Essonne a été prise durant le 1er confinement. Il y a eu une convergence rapide avec les associations locales. Ainsi, la première mobilisation a consisté à organiser une Action non violente le 26 Juin en partenariat avec XR-Montgeron, ANV Ris-Orangis et une association locale pour exiger la création de pistes cyclables en Essonne.

Le groupe a organisé plusieurs évènements pour se rendre visible et recruter de nouveaux adhérents :

• Un apéro de lancement à l'Idée Halle de Ris-Orangis le 10 Juillet

• Une opération « nettoyage nature » en partenariat avec la ville de Juvisy le 26 Juillet

• La fête des associations de Juvisy le 6 Septembre

• Un ciné-débat autour du revenu de base dans le cadre de la fête des possibles le 20 septembre

Plusieurs militants ont préparé un camp climat qui s'est déroulé du 28 au 30 Août, en partenariat avec XR Montgeron et ANV COP 21 Ris-Orangis. Cet évènement a été un vrai succès pour véritablement lancer la dynamique du groupe avec plus de 80 participants sur le week-end.

Par ailleurs, pour fil de mobilisation de notre groupe local, nous avons choisi de centrer nos activités autour de la résilience alimentaire. Cette période compliquée de covid et de confinements est l'occasion de réfléchir à la relocalisation alimentaire sur notre territoire, d'expérimenter, et de nous informer/former sur le sujet.

Nous avons organisé un 1er séminaire de réflexion le Samedi 21 Novembre pour nous informer de la situation à ST pierre du Perray où une ZAD est programmée sur des terres agricoles *(34 ha)*. Dans le cadre du collectif « Plus Jamais ça 91 », nous faisons l'inventaire de tous les projets écocides en Essonne. Nous avons contribué à créer un collectif pour mobiliser contre la construction d'un data center d'Amazon à Brétigny s/orge.

AMIS DE LA TERRE VAL-DE-BIÈVRE

De par la crise sanitaire, cette année 2020 restera comme très compliquée psychologiquement, moralement et physiquement, avec une grande frustration de ne pouvoir se rencontrer qu'en ligne et de voir limitées les actions de terrain.

Nous avons quand même pu organiser deux conférences, l'une sur « la résilience alimentaire et sécurité nationale « *(S Linou, A. Couzinier),* avec un repas « alimentation locale » en février, l'autre sur « l'Ecologie et jardins pilotes « *(avec Fabien Tournan)*.

Pour les municipales, nous avons envoyé des propositions fondées sur le Pacte de la Transition Citoyenne, mais sans réponse de la liste majoritaire. Notre députée s'est avérée réceptive à la campagne Amazon.

Nous participons activement à la coordination de 40 associations créée dans notre Territoire *(la CATTE)* pour obtenir une concertation sur le PCAET *(Plan Climat Air Energie Territorial)*, qui devrait devenir un levier important localement, et nous travaillons aussi avec Sud Environnement.

Nous avons profité de cette année pour organiser une journée aidée par un facilitateur, afin de déterminer notre raison d'être : « Agir collectivement principalement au niveau local pour construire / atteindre des sociétés soutenables et résilientes », ainsi que les principaux axes de travail du groupe pour les années qui viennent: Végétaliser dans la ville ; Animer et faire animer des fresques du climat et d'autres outils ludiques; Faire campagne pour des cantines soutenables. Notre lettre d'info relookée a vraiment pris son essor en 2020.

AMIS DE LA TERRE NORD-BÉARN

En 2020, la crise sanitaire COVID-19 a conforté la stratégie d'ATNB de mettre toute son énergie sur la mise en place de résilience *(intérieure, alimentaire, énergétique etc)* sur le territoire du Nord Béarn.

Le 1er confinement a stoppé les réunions d'ATNB pendant 3 mois. Seules une petite dizaine de réunions en présentiel se sont tenues entre les 2 confinements, et ont surtout concerné l'organisation d'une réunion publique dans le cadre du débat national ImPACtons à l'initiative du ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation. Ce débat s'est tenu le vendredi 23 octobre 2020 et a rassemblé 23 citoyen·nes. Il a permis des échanges respectueux entre différents acteurs *(présence d'agriculteurs conventionnels)* et plusieurs participants ont accroché à notre proposition de création d'un groupe de travail sur le thème de la «résilience alimentaire locale».

Le 19 novembre 2020, ATNB, réuni pour la 1ère fois en visio-conférence, lançait unnouveau groupe de travail baptisé **GRAL (Groupe Résilience Alimentaire Locale).**

AMIS DE LA TERRE NORD-BÉARN (SUITE)

Depuis lors, le GRAL est le seul groupe de travail véritablement actif dans ATNB.

ACTIONS EN COURS DU GRAL :

• Organisation d'une formation destinée à 10 élus du Nord Béarn sur le sujet du lien entre la résilience alimentaire et la sécurité des citoyens, qui sera assurée par Stéphane Linou le 20 juin 2021.

• Participation de 2 membres du GRAL à un groupe de 50 personnes chargées de rédiger pour l'été 2021 le Projet Alimentaire Territorial (PAT) du Pays de Béarn *(300 000 habitants)*. La contrbution du GRAL s'inspire fortement du guide de l'association « Les Greniers d'Abondance » : Vers la Résilience Alimentaire

AMIS DE LA TERRE HAUTE-SAVOIE

AMAZON

Février 2020 : Manifestation sur chantier entrepôt local avec XR *(eXtinction Rébellion)* 74

AVIATION

• **09 Octobre :** Présence sur place + autres associations pour abandon du projet d'agrandissement
Tentatives de rdv avec le Conseil Départemental (CD), propriétaire du terrain

• **02 Novembre :** Rassemblement devant le CD *(renouvellement concession)*

• **10 Décembre :** Création d'un collectif pour arrêt de la concession Chambéry- Le Bourget

• **06 Février :** Participation « Tous en piste » *(AT-73, XR73 et XR74)*

RESPECT DE LA SERVITUDE DE MARCHEPIED AU BORD DU LAC

• **13 Février :** Recours gracieux contre projet d'aménagement de la presqu'île d'Angon

• **22 Septembre :** Marquage de la distance minimale à respecter sur la presqu'île d'Angon

EAU BIEN COMMUN

• **01 Février :** Stand à la journée coordination régionale Eau Bien Commun

• **13 Mars :** Projection film « Fleurs du futur : Dobra Voda » de V. Valette

TRANSPORTS ET QUALITÉ DE L'AIR

• Suivi des procédures en cours *(projets autoroutiers locaux dont tunnel sous le Semnoz)*

• Plan Climat Air Énergie Territorial : élaboration avis sur les documents destinés aux élus

NÉONICOTINOÏDES ET PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES

• Participation à l'action AT-F contre loi autorisant la réintroduction des néonicotinoïdes

• Contribution critique du projet de charte d'utilisation agricole de ces produits et recours gracieux puis contentieux contre la charte publiée par le préfet du 74

5 G

• 19 septembre : Présence au rassemblement d'opposition (Lyon)

MUNICIPALES ANNECY

Questionnaire aux candidats

PROJET DE LOI SÉCURITÉ GLOBALE

Constitution d'un collectif avec structures départementales associatives et syndicales. Co-organisation manifestations du 28 novembre, 05 et 12 décembre.

AMIS DE LA TERRE LANDES

Les Amis de la Terre des Landes 40 ont été présents dans des commissions consultatives sur l'agriculture, les services publics, l'environnement et la santé ainsi que dans des enquêtes publiques.

Le groupe a aussi participé à des évènements et interventions médiatiques :

• Foire aux « solutions vertes organisée par le journal Sud Ouest.

• « Vélorution » avec l'association « place au vélo » à Mont de Marsan.

• Actions contre la violation de la loi littoral *(construction de résidences, routes, destruction d'espèces protégées, déboisements)* en collaboration avec d'autres associations.

• Intervention Radio MDM dans l'émission « Les Landes, c'est ma nature »

Luttes contre des aménagements menaçant l'environnement :

• Sur la problématique de l'eau et des pesticides dans l'agriculture intensive et ses
impacts sur la biodiversité, la santé des populations.

• L'aménagement anarchique des Landes par des actions juridiques.

• La création d'une route en arrière dune à Tarnos voulue par les élus landais qui met en danger la population de lézard ocellé (Timon Lepidus) qui est sur la liste rouge des espèces protégées.

• Contre le projet d'interconnexion électrique France – Espagne qui implique le contournement du Gouf de Capbreton par voie terrestre. CE projet INELFE THT Gascogne de ligne électrique haute tension courant continu, initié en 2017, connait une 3ème concertation locale devant le rejet de la population locale ainsi que des mairies concernées. Il n'est rien d'autre qu'un grand projet inutile et imposé (GPII) au sens de la charte d'Hendaye de 2010.

• La pollution des plages et des sols par les microplastiques désastreuse pour les espèces marines et terrestres.

AMIS DE LA TERRE CÔTE D'OR

2020, on continue !

Agrément

Forte d'une campagne massive de recrutement d'adhérents fin 2019, nous avons fait les démarches pour obtenir l'agrément «Association de protection de l'environnement». Nous sommes officiellement agréé depuis le 24 décembre 2020. Joli cadeau de Noël !

Publicité

Après une première victoire dans l'agglomération dijonnaise avec la suppression de 700 panneaux publicitaires de 4x3m courant 2020, nous continuons d'alerter l'opinion publique par des campagnes d'affichage sauvage (non dégradant) en ciblant les abribus, avec l'objectif que la métropole ne renouvelle pas son contrat avec Clear Channel. Des adhérents se sont aussi insurgés publiquement contre les panneaux et enseignes lumineux laissés éclairés lors des périodes de confinement et de couvre-feu.

Nucléaire

Nous avons co-organisé le 7ème «jeûn-action» pour le désarmement nucléaire devant le CEA de Valduc à Dijon, du 6 au 9 août, en commémoration des bombardements d'Hiroshima et Nagasaki. Nous co-organisons aussi une vigie citoyenne mensuelle devant le CEA de Valduc.

Consommation locale et écoresponsable

Nous avons encouragé la création d'un parking vélo devant un supermarché, l'achat de fournitures scolaires en vrac, le soutien des commerçants et producteurs bio (auprès de la Région BFC), etc.
Nos actions de blocage contre l'urbanisation de terrains vierges et cultivés ou l'alerte au jury du label Capitale verte européenne concernant la bétonisation de la ville de Dijon nous ont valu les foudres de la mairie mais nous continuerons à soutenir les actions citoyennes en faveur de l'environnement en cours et à venir...

Les Amis de la Terre France

Document publié par les Amis de la Terre France
Date : Mai 2021

Crédits photos : Guénolé Le Gal, Baptiste Soubra, Basile Mesre-Bajon, Elise Rey, Andrea Mantovani, Victor Barro, Collectif La Faille

La fédération des AMIS DE LA TERRE FRANCE est une association de protection de l'Homme et de l'environnement, à but non lucratif, indépendante de tout pouvoir politique ou religieux. Créée en 1970, elle a contribué à la fondation du mouvement écologiste français et à la formation du premier réseau écologiste mondial – Les Amis de la Terre International – présent dans 75 pays et réunissant 2 millions de membres sur les cinq continents. En France, les Amis de la Terre forment un réseau d'une trentaine de groupes locaux autonomes, qui agissent selon leurs priorités locales et relaient les campagnes nationales et internationales sur la base d'un engagement commun en faveur de la justice sociale et environnementale.

Contact :
Les Amis de la Terre
Mundo M, 47 avenue Pasteur 93100
Montreuil

Tél : 01 48 51 32 22
Mail : france@amisdelaterre.org
Site web : www.amisdelaterre.org